



RAPPORT DE LA

Commission des finances (CoFin)

CHARGÉE D'Étudier LE

PR 31-2023 – Soutien de CHF 200'000 à Visions du Réel pour la période 2024-2027

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

La Commission (liste des présents *in fine*) s'est réunie le 8 novembre 2023 dans les bureaux de Région de Nyon afin d'étudier l'objet cité en titre avec Valérie Jeanrenaud, Responsable politique de la culture et du sport, et Boris Mury, Secrétaire Général, qu'elle remercie de leurs disponibilités.

Commentaires généraux

Sur Visions du Réel et son impact

Le festival Visions du Réel est présenté comme un événement ayant une portée nationale et internationale. Il réunissait en 2022 près de 43'000 visiteurs et 2'100 professionnels pour 160 films provenant de 68 pays, dont 83 premières mondiales et 18 premières internationales.

Le festival bénéficie d'une communauté de plusieurs dizaines de milliers d'abonnés sur certaines plateformes digitales, offrant une visibilité conséquente pour Nyon et ses communes avoisinantes. Sans compter les quelque 1'200 articles de presse suisse et internationale (représentant une augmentation de +76% par rapport à 2019). De façon générale, près de 2 millions de personnes seraient atteintes par les différentes actions / canaux de communication du festival.

Cet événement, qui se déroule sur une dizaine de jours, offre un impact économique important, se montant à plus de 5 millions de francs en faveur de Nyon et de son district. A titre d'exemple, le taux de remplissage des hôtels du district atteint 100% pendant la durée du festival.

Sur le soutien proposé à Visions du Réel

La précédente convention quadriennale 2020-2023 avait accordé le montant de CHF 200'000.- à Visions du Réel. Le comité de direction propose aujourd'hui de renouveler son soutien pour le même montant sur la période 2024 à 2027.

Ce financement s'inscrit pleinement dans les objectifs de Région de Nyon en matière culturelle. Le montant pour l'année 2024 a déjà été inscrit au budget présenté dans le préavis 30-2023. Ce budget étant équilibré, un tel soutien ne soulève ainsi pas de problématique financière particulière, si ce n'est un choix politique qui s'inscrit dans la ligne de travail de Région de Nyon.

Il est à noter que le montant de CHF 200'000.- (50'000.- par année) représente une toute petite partie du budget de ce festival. Ce dernier est massivement soutenu par un certain nombre d'acteurs privés ainsi que par le département fédéral de la culture dont le soutien financier avoisine les CHF 500'000.-.

Au regard des retombées économiques et médiatiques de Visions du Réel, il apparaît qu'un soutien financier de la région est de rigueur.

Sur le soutien accordé aux institutions culturelles du district

A titre de rappel, Région de Nyon soutient principalement quatre lieux ou événements culturels dans le district : l'Usine à Gaz à Nyon, le far°, Visions du Réel et le Théâtre de Rolle.

Ces institutions sont des acteurs culturels majeurs dans notre district et attirent pour certains plusieurs dizaines de milliers de personnes par année, notamment en ce qui concerne Visions du Réel et ses quelque 45'000 visiteurs.

Les conventions culturelles quadriennales de Région de Nyon prévoient les soutiens suivants (dans l'ordre d'importance des montants) :

- L'Usine à Gaz : CHF 340'000.- (dont CHF 120'000 issus du FRET) de 2021 à 2024
- Le far° : CHF 330'000.- (dont CHF 80'000 issus du FRET) de 2023 à 2026
- Le Théâtre de Rolle : CHF 280'000.- (dont CHF 120'000.- issus du FRET) de 2022 à 2025
- **Visions du Réel : CHF 200'000.- (dont CHF 120'000.- issus du FRET) de 2024 à 2027**

La commission a pris le temps d'étudier les retombées économiques et médiatiques de ces différents événements. Elle se chiffre comme suit (**par ordre d'importance en termes de soutien financier par la Région**) :

- L'Usine à Gaz :
 - Impact économique : CHF 1,1 millions

- Impact médiatique : CHF 7,5 Millions
- Le far° :
 - Impact économique : CHF 925'000.-
 - Impact médiatique : CHF 3,3 Millions
- Le Théâtre de Rolle :
 - Impact économique : CHF 369'500.-
 - Impact médiatique : CHF 5,6 millions
- Visions du Réel :
 - Impact économique : CHF 5,07 millions
 - Impact médiatique : CHF 12 millions (CHF 6'251'000 selon une autre étude) (*)

Ces chiffres ont été produits sur demande de Région de Nyon en 2017 et figurent dans le rapport de l'étude sur les retombées des événements culturels – échantillons d'institutions des Région de Nyon et Morges. Une seconde étude (*), faite précisément sur les retombées économiques directes et indirectes de Visions du Réel, estimerait ces dernières à près de 5.07 millions.

Au regard de ces éléments, il apparaît que Visions du Réel est l'événement qui perçoit la plus petite subvention des conventions quadriennales quand bien même il s'agit de l'événement qui offre l'impact le plus considérable au district.

Il s'agit ici d'un choix politique **dont la proportionnalité des montants alloués peut légitimement être questionnée**. En effet, ces quatre institutions sont soutenues, non pas uniquement pour leur travail de création artistique (qui saurait certes justifier une partie du subventionnement), mais également pour leur impact économique et touristique directs dans notre district.

Il est dès lors évident que l'ampleur des subventions doit trouver une certaine proportionnalité avec l'impact économique et touristique engendré par ces manifestations.

Si notre commission se contente de relever cette problématique pour la deuxième fois (la première fois lors du rapport sur la convention pour le far°), elle formule ici deux recommandations au comité de direction :

1. Ce dernier ayant informé la Commission des finances qu'une nouvelle politique culturelle était en voie d'élaboration, de tenir compte, notamment mais sans s'y limiter, d'une certaine proportionnalité des montants engagés entre ces 4 manifestations dans les futures conventions quadriennales.
2. De commander une nouvelle étude d'impact des institutions du district de Nyon (la dernière datant d'il y a 6 ans) afin de pouvoir affiner son travail et permettre aux commissions des finances et de la culture de mesurer adéquatement l'impact desdites manifestations.

Sur l'amendement proposé par la Commission des finances

La participation de la Région de Nyon, d'un montant de CHF 50'000.- par année sur 4 ans, se décompose ainsi :

- CHF 20'000.- / année issus du budget ordinaire culture de la Région
- CHF 30'000.- / année issus du fonds FRET.

Le Conseil intercommunal n'étant pas compétent pour valider une dépense du fonds FRET (cette compétence étant réservée à la commission y afférent), nous proposons d'amender le préavis ainsi : Remplacer « d'autoriser le Comité de direction, dans le respect du règlement du FRET, à prélever annuellement le montant de CHF 30'000 sur le compte 150.4803 sur le fonds FRET » par « **Sous réserve d'approbation de la Commission du tourisme**, d'autoriser le Comité de direction, dans le respect du règlement du FRET, à prélever annuellement le montant de CHF 30'000 sur le compte 150.4803 sur le fonds FRET ».

Conclusion

Fondée sur ce qui précède et en tenant compte de ses recommandations, la Commission des finances recommande, à l'unanimité de ses membres, d'accepter tel qu'amendé le préavis 31-2023 - **Soutien de CHF 200'000 à Visions du Réel pour la période 2024-2027** et d'autoriser le Comité de direction, dans le respect du règlement du FRET, à prélever annuellement le montant de CHF 30'000.- sur le compte 150.4803 sur le fonds FRET.

Coppet, le 23 novembre 2023

LES MEMBRES DE LA COMMISSION	
Vincent Moret, Rapporteur	Signature
Coppet	
Francis Costiou, Président	Signature
La Rippe	
Corinne Besson	Excusée
Grens	
Martial Besson	Signature
Vinzel	
Nathalie Vez	Signature
Givrins	
Jacques Tschudin	Signature
Rolle	
Philippe Schirato	Signature
Founex	